

MANDAT SANITAIRE

Le vétérinaire sanitaire
français

Une originalité



DEFINITION

Mandat sanitaire : délégation de l'État pour habiliter un vétérinaire ou un Dr. vétérinaire à exécuter des opérations:

- de prophylaxies collectives dirigées par l'Etat
- de police sanitaire
- de surveillance sanitaire (épidémiologie)

Mandat sanitaire: commentaires

Pour l'État =

- Avoir sur le terrain des personnes qualifiées ,mobilisables aisément rémunérés selon des barèmes établis (départementaux ou nationaux).
- Créer et entretenir un **maillage** vétérinaire suffisant pour exécuter les opérations demandées.

Conséquences: l'effritement des clientèles rurales dans certaines régions >> nouveau : **visites sanitaires** bovines et **bilans sanitaires** pour Prescription/ délivrance (médicaments délivrés au cabinet).

PRATIQUE : Obtention du mandat sanitaire

1/ Le vétérinaire peut exercer la fonction de *vétérinaire sanitaire* parce qu'il est vétérinaire. Son diplôme et sa thèse font de lui un responsable, crédible, et intègre capable de répondre aux questions posées par l'Etat par ses actions sur le terrain qui seront certifiées.

C'est en quelque sorte un honneur pour un libéral.

Cela donne des droits mais engendre des devoirs

Obtention du mandat sanitaire (suite)

Toute personne après un temps d'essai peut réaliser une prise de sang ou une injection sur un animal,

- Seul le vétérinaire sanitaire peut le *certifier*.
- Si faute : sanctions ordinales, administratives, pénales. Exemple.....

Obtention du mandat sanitaire: >>> démarches

Le mandat sanitaire est attribué par le préfet du département d'exercice, sous conditions:

- candidature adressée au préfet
- copie d'inscription au tableau de l'Ordre des vétérinaires
- Attester de ses connaissances
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- Une feuille d'engagement de respecter les prescriptions , les rémunérations, une formation nécessaire

>>>>>>>Un conseil : téléphoner à la DDSV du département

Obtention du mandat sanitaire :

>>> démarches (suite)

- Cas particulier et fréquent de l'assistant vétérinaire: mandat sanitaire provisoire

1^{er} cas : Dr. Vétérinaire = démarches précédentes

2^{ième} cas : vétérinaire élève d'une ENVL

>> être français (ou U.E.) issu d'une ENV française.

>> copie d'attestation d'exercice professionnel délivré par le CRO de la région (titulaire du Diplôme d'études fondamentales vétérinaires)

>> nommer le vétérinaire sanitaire responsable chez qui il est employé salarié.

Mandat sanitaire : attribution

- Attribué par le préfet du département (arrêté préfectoral)
- Limites géographiques : le département et les départements limitrophes

Cas particulier: **vétérinaire sanitaire spécialisé:**

élevages d'intérêt génétique particulier ou espèces particulières

>>> plusieurs mandats sanitaires dans plusieurs départements
(ex: élevages industriels, centres d'insémination)

Le mandat sanitaire est peu développé dans le monde. Ex : ici VIETNAM



Mandat sanitaire et éleveur

- Le mandat sanitaire est un contrat entre l'éleveur et le vétérinaire sanitaire,
- C'est l'éleveur qui choisit un vétérinaire sanitaire,
- Contrat d'un an par tacite reconduction tous les 5 ans.
- Le changement de vétérinaire sanitaire est possible, si tous les honoraires dus sont réglés, si un plan d'éradication ouvert est terminé (sauf accords réciproques)

Mandat sanitaire : MISSIONS

1/ Prophylaxies collectives obligatoires

2/ La police sanitaire : maladies réputée contagieuses (MARC) et maladies à déclaration obligatoire (MADO)

3/ Suivi sanitaire Visites d'élevage

Mandat sanitaire : MISSIONS

Prophylaxies collectives obligatoires

Animaux concernés:

- >> Bovins, Petits ruminants
- >> Porcs : Maladie d'Aujeszky
- >> Equins : pas de prophylaxies collectives

Mandat sanitaire : MISSIONS

PROPHYLAXIES COLLECTIVES :

- Concernent :
- tuberculose (BV et Petits Ruminants)
 - brucellose (BV et P.R.)
 - leucose enzootique BV
 - FCO BV et P.R.
 - (IBR)

Prophylaxies évolutives : disparition de la FA en F.

Chaque département définit sa politique sanitaire en matière de prophylaxie selon les taux d'infection

Mandat sanitaire: MISSIONS

PROPHYLAXIES (suite)

Dans le 69, les taux de prévalence sont très faibles voir nul en ce qui concerne 2008:

- >>> la tuberculose (4 cheptels)
- >>> la brucellose (31 dt 18 avortements/1150)
- >>> la leucose (3 suspicions, 2 confirmées)
- recherches particulières à l'achat IB obligatoire (BVD IPI)
- PS sur une partie des allaitantes d'un cheptel

Mandat sanitaire : MISSIONS

REALISATION DES PROPHYLAXIES (1)

selon les départements

Ex : 69

- élevage laitier = 0 (recherches sur lait de tank) sauf pour lait cru et fromages
- élevages allaitant : BV de plus de 24 mois
 - Brucellose/Leucose : 20%
 - IBR : tous BV > 24 mois

Tuberculination : cheptels anciennement infectés

Mandat sanitaire : MISSIONS

REALISATION DES PROPHYLAXIES

**DAP = Document d'Accompagnement d'un
Prélèvement**

document émis par les GDS à partir d'information issues de
SIGAL (DGAL)

Il contient : informations sur les PS à effectuer et codes
barres des animaux à prélever (à coller sur les tubes)

>> C'est la fiche de route de l'exploitation
(voir documents en exemple)

Mandat sanitaire : MISSIONS

Importance des visites d'introduction:

- >>> achat / prêt
- la prescription des analyses est sous la responsabilité du vétérinaire sanitaire
- particulièrement important dans les élevages dits à risques et/ou à fort de taux de rotation
- dépend du délai de transit entre départ et arrivée

Mandat sanitaire MISSIONS

VISITE D'INTRODUCTION (Ex 69)

- tout BV qq soit l'age PS IBR
- BV -- transit < 6j. RAS
 - transit > 6 J. ou élevage à risque ou à fort taux de rotation = Tub : BV > 6 semaines
 - = PS brucellose: BV > 24 mois

Mandat sanitaire : MISSIONS

Maladies animales réputées contagieuses

>>> **MARC**

Maladies animales à déclaration obligatoire

>>> **MADO**

(Décret n°2008-1155 du 7 nov. 2008, qui actualise décrets n°2006-178 et 179 du 17 fév.2006)

Mandat sanitaire : MISSIONS

POLICE SANITAIRE : MARC et MADO

>> **apparition de la Fièvre Catarrhale ovine en F.(FCO)**

à sérotypes 8 à partir du nord E et 1 à partir du sud W)

Surveillance : PS tous les 15 jours sur

cheptels sentinelles sur plusieurs cheptels déterminés
selon leur situation

Depuis 15 décembre 2008 >>> Vaccination (sérotypes 1 et 8)
de tous les bovins de plus de 2 mois>> toute la France

>> **Influenza aviaire : H5N1 HP = surveillance**

Mandat sanitaire : MISSIONS

Police sanitaire (suite) les MARC et MADO =

MARC à déclaration obligatoire **avec** mesures de police sanitaire (FA, tub, brucellose...)

>>> répercussion sanitaires larges

MADO à déclaration obligatoire **sans** mesures de police sanitaire (salmonellose, anaplasmosse,....)

>>> répercussions sanitaires locales

Mandat sanitaire : MISSIONS

Points particuliers:

- 1/ Prévention de **la rage**: Animaux compagnie
 - Vaccination (immunité \geq 21 J.
 - Certification (sur passeport Cerfa : nac)
 - Délivrance du passeport
- 2/ Prélèvements de placenta suite à un avortement
Recherche . **brucellose** (obligatoire)
 - . Samonellose, Fièvre Q,

Mandat sanitaire : MISSIONS

Mandat sanitaire pour vétérinaires canins :

- **Rage** : vaccination certification PS
- Évaluation (expertise ?) de la **dangerosité des chiens cat. 1 et 2**
- Visites **chiens mordeurs**: 3 visites + évaluation comportementale (rapport à envoyer à la DSV ainsi qu'immédiatement au maire la copie du 1^{er} feuillet)
- Toute intervention demandée par la DSV.... En rurale ??????



Mandat sanitaire : MISSIONS

EPIDEMIOLOGIQUE ::

VISITES SANITAIRES BOVINES

Manadt sanitaire : MISSIONS

Epidémiologie:

Respect du décret « Prescription Délivrance »

établir un **BILAN SANITAIRE D'ELEVAGE**

- bilan primitif >>> protocoles
- Contrôler les résultats

ANNUELLEMENT (libéral)

Mandat sanitaire MISSIONS

COMMENT FAIRE CES INTERVENTIONS

- Prévoir un calendrier
- (Prévoir un assistant avec mandat sanitaire)
- Convoquer à temps : Tel

Courrier 15 J Avant

Courriel ??

Mandat sanitaire:REMUNERATION

- Police sanitaire: intervention ponctuelle pour la surveillance des Maladies contagieuses
- Prophylaxies
pour cette année la FCO

Mandat sanitaire:REMUNERATION (2)

- 1/ POLICE SANITAIRE:

Tarifification nationale éditée par les DSV

Mandat sanitaire:REMUNERATION (3)

- PROPHYLAXIES OBLIGATOIRES

Tarification établie suite à une entente en
commission bipartite départementale :
GDS / Vétérinaires // coordinateur DDSV
révisée chaque année

>>>>> Tarification à l'acte ou au temps passé
(horaire)

Manadt sanitaire:REMUNERATION (4)

Nouveauté = tarification de la FCO

Tarification (nouveau depuis 2008) suite à la réunion d'une commission bipartite pour les exportations (de broutards) en juin puis en octobre/décembre pour les cheptels.

Tarification libre (libérale) pour les autres interventions

Mandat sanitaire : Assurances/retraite

Travail effectué à la demande de l'Etat ou de la DDSV.

Il n'y a pas de texte en qui concerne explicitement le mandat sanitaire vétérinaire

La jurisprudence oriente vers une couverture de type salarié, malgré la non cotisation à un régime de prévoyance. Des indemnités journalières pourraient être versées.

Retraite = Tout ce qui est payé par la DSV pourra faire l'objet d'une déclaration à l'IRCANTEC.

I

C'était le mandat sanitaire,



« Le mandat sanitaire français permet le maintien d'une armée non rémunérée en temps de paix » (Député européen)

MERCI ET

BONNE ROUTE.....

Dr. Daniel LAURENT
Vétérinaire